



Tous ont été récompensés, jeudi soir, lors de la remise des Trophées des maires, au centre des congrès de la Cité internationale, à Lyon. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Trophées des maires

Ces initiatives qui font bouger votre territoire

« Notre vocation est de faire connaître les initiatives des communes du département. » Dix récompenses ont été décernées jeudi soir, lors des Trophées des maires, événement organisé par *Le Progrès*. Énergie verte, système anti-grêle, classe flexible ou encore épicerie associative, ces communes du Rhône ont innové, chacune dans leur domaine, pour faire avancer leur territoire. Gros plan.



Catherine Maciocia essaie un des deux vélos-bureaux dans la salle de classe.

Photo Progrès/
Alain MADAMOIRS

Mieux bouger pour mieux travailler, place à la classe flexible

SAINT-CLÉMENT-SUR-VALSONNE

« Ils ne peuvent plus rester assis en classe autant d'heures dans la journée. » La réflexion de mettre en place une classe flexible à Saint-Clément-sur-Valsonne a été menée par la directrice de l'école et la commune, notamment Catherine Maciocia, deuxième adjointe. Ce projet doit éviter le décrochement constaté des enfants. C'est la première classe flexible du Rhône.

Le concept vient des États-Unis et du Canada. Il repose sur des études scien-

tifiques et des retours d'expérience qui ont montré que le fait de bouger et changer de posture améliore les capacités d'apprentissage, en favorisant l'attention. Concrètement, « les classes de CM2 et de CP sont aménagées pour favoriser l'apprentissage dans un lieu de travail agréable, qui permet aux enfants de bouger et de se déplacer d'eux-mêmes suivant les activités, précise Catherine Maciocia. Des îlots de travail ont été créés et des outils ajoutés. »

Vélos-bureau, élastiques aux chaises et coussins d'air

Par exemple, un vélo-bureau est déjà installé, le second le sera cette semaine. L'activité physique douce permet, en effet, une meilleure concentration. Des ballons sièges offrent, quant à eux, une stimula-

tion vestibulaire, des élastiques fixés aux pieds des bureaux et aux chaises permettent de bouger sans déranger, des galettes de chaises donnent la possibilité de travailler à des hauteurs différentes, y compris au sol et des coussins remplis d'air favorisent des micromouvements relaxants. Des pédaliers sont également installés sous les bureaux pour les plus petits. Tout cela favorise l'autonomie, le travail en groupe et génère de nouvelles méthodes d'apprentissage plus individualisées. Une quarantaine d'enfants sont concernés.

Le premier bilan est extrêmement encourageant. « Mon fils est en CM2. C'est un bon élève. Il adore la classe flexible », témoigne une mère d'élève.

De notre correspondant local,
Alain MADAMOIRS

COMMUNES #62



Avec ReBONd, 160 000 documents transitent entre les bibliothèques du nord-ouest

SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR

Depuis la rentrée, les habitants de huit communes de l'ouest et du nord de Lyon peuvent emprunter des livres, journaux, magazines et DVD dans n'importe laquelle de leurs médiathèques et cela, avec une seule et même carte et à un tarif unique. Une possibilité offerte par la naissance du réseau ReBONd (Réseau des Bibliothèques Ouest Nord), issue d'une volonté des bibliothécaires et des élus, validée en Conférence territoriale des maires (CTM) il y a deux ans.

Une seule carte pour emprunter n'importe quel document n'importe où

« L'idée vient vraiment des bibliothécaires, insiste Denis Bousson, maire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, commune en première ligne dans le montage du projet. Ils se rencontraient souvent et cherchaient ce qu'ils pouvaient faire pour apporter des services complémentaires aux usagers. Ils en ont ensuite parlé aux élus, qui ont trouvé que c'était une excellente initiative. » Le travail qui a suivi est allé vite, une année a suffi pour faire aboutir le dossier. Denis Bousson salue « la bonne dynamique intercommunale, indispensable à l'heure où les ressources de l'État baissent. C'est une bonne façon de trouver un équilibre et

de monter des projets. Cela nous servira aussi pour d'autres projets à venir. »

Plusieurs versions ont été proposées, mais ce sera finalement la plus ambitieuse qui a été retenue : les fonds de chaque commune sont mis à disposition du réseau, mais chaque commune finance son fonds, il n'y a pas de budget commun. Pour autant, les achats sont décidés ensemble, en fonction des besoins.

Pour l'adhérent, le fonctionnement est simple : une seule carte pour emprunter n'importe quel document en stock n'importe où. Des navettes sont mises en place pour le retour et la réservation des documents sur le réseau, ainsi qu'un site internet commun pour interroger le catalogue et suivre les actualités. « Nous sommes très fiers d'être distingués par ce trophée culture, se félicite le maire de Saint-Didier. Il reviendra aux bibliothécaires, qui en sont les principaux artisans. »

Frédéric GUILLOIN

“ Ce projet nous servira aussi pour d'autres projets à venir. ”

Denis Bousson, maire de Saint-Didier-au-Mont-d'Or



Livres, journaux, magazines et DVD peuvent désormais s'emprunter dans n'importe quelle médiathèque du réseau. Photo d'illustration Progrès



De nombreux panneaux et vestiges de la mythique route sont encore visibles dans les communes.

Photo Progrès/Gérard URBIN

Un nouveau souffle à la Nationale 7 : une association l'a fait

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

La Nationale 7, cette route mythique qui reliait autrefois les trois plus grandes villes de France : Paris, Marseille et Lyon. Aujourd'hui, vous pouvez toujours l'emprunter, mais c'est faire le choix de la lenteur contemplative. L'itinéraire est sans péage mais peut durer jusqu'à deux jours. Dans le Rhône, les Amis de la RN7 69, label sous lequel plusieurs associations historiques ou des amateurs de véhicules anciens, entendent ressusciter cette portion de route chargée d'histoire, qui traverse dix-huit communes du département, du Col-du-Pin-Bouchain à Tassin.

■ **Les Amis de la RN7 veulent faire (re) découvrir les villages**

La structure fédère les associations patrimoniales des Pays de L'Arbresle, Tarare, La Tour-de-Salvagny et Charbonnières-les-Bains. Leur objectif : faire de cette route mythique un outil touristique et permettre aux visiteurs, automobilistes et motocyclistes de (re) découvrir les villages traversés, leur histoire, leur gastronomie, leur patrimoine et leurs curiosités. À l'origine du projet, le Groupe de recherches actives des associations patrimoniales du Pays de L'Arbresle, espace de travail mis en place à l'initiative des Amis du Vieil Arbresle, effectuait un travail en commun, sur l'histoire de la Nationale 7. Un travail qui a débouché sur la publication d'un Arborosa spécial N7. Publication à laquelle ont participé des associations patrimoniales et des personnes des territoires voisins.

La première manifestation sous le label Les Amis de la RN7-69 a été l'accueil, à L'Arbresle, en juillet 2017, de l'étape entre Paris et Menton du rallye 100 autos sur la Nationale 7, organisé par Thierry Dubois, historien incontesté de cette célèbre route.

De notre correspondant local, Gérard URBIN

Épicerie et bar : Le Comptoir du village redynamise le centre bourg



Le Comptoir du village a ouvert ses portes en octobre 2017. Photo d'archives DR

COURZIEU

Tout a commencé il y a trois ans. Une idée germe dans les têtes du conseil municipal de Courzieu : il manque un commerce de type épicerie dans le village depuis la fermeture de la dernière en 2013. Après une réunion publique, en décembre 2016, de nombreuses pistes ont été explorées et c'est celle d'une épicerie solidaire en structure associative qui a retenu l'adhésion.

Viande fraîche et produits surgelés

Mais entre l'idée et la réalisation, il y a eu beaucoup de travail : d'abord, celui du choix de l'implantation de ce commerce, puis celui de la structure, sans oublier les financements. Parmi la trentaine de Courziérois présents aux réunions publiques, un

groupe a finalement décidé de se lancer dans l'aventure en créant une épicerie associative.

En février 2017, l'association dépose ses statuts avec un nom : Le Comptoir du village. Le choix de l'implantation s'est fait dans la maison du Vélaïr, que la municipalité avait décidé de restaurer.

Durant de nombreux mois, les réunions se sont succédé à un rythme effréné. En octobre 2017, l'épicerie ouvre ses portes, et propose des produits de première nécessité. Au fil des mois, elle offre de nouveaux services, comme de la viande fraîche, des produits surgelés, etc. Mais Le Comptoir ne se contente pas d'être une épicerie, c'est aussi un lieu de rencontres, avec un petit bar. L'association organise également des manifestations pour faire vivre le centre bourg.

Isabelle LECA

« Nous avons ramené les services publics sur tout le territoire mornantais »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS MORNANTAIS

« Avec la Maison de service au public (Msap) et l'Accueil ressources intercommunal (ARC), nous avons ramené les services publics sur tout le territoire mornantais. » Thierry Badel, le président de la Copamo (Communauté de communes du pays mornantais), n'est pas peu fier. « La Msap est un véritable carrefour de l'information au service de nos usagers. »

6 424 personnes
accueillies en 2018

« C'est innovant car cela nous a permis de mettre en réseau toutes les mairies de l'intercommunalité. L'habitant peut au départ être renseigné à la mairie de sa commune et la Msap prend la suite pour de démarches plus

importantes, continue Thierry Badel. Les habitants bénéficient d'un contact physique direct grâce aux permanences de nos partenaires (Sud Ouest Emploi, Mission locale, Opac, architecte conseil, association d'aides à domicile). Nous accueillons, depuis quelques mois le service social insertion et la PMI (Protection maternelle et infantile) du Département, qui assurent des permanences trois jours par semaine. »

La Msap vient en aide à 29 000 habitants et connaît un succès et une affluence grandissante. En 2018, elle a accueilli

6 424 personnes et en a accompagné 970 dans différentes démarches. Cette maison va devenir, le 1^{er} janvier 2020, la Maison France services (MFS). Elle assurera toujours les mêmes fonctions, mais intégrera de nouveaux services, comme la justice et la finance.

“ C'est innovant car cela nous a permis de mettre en réseau toutes les mairies de l'intercommunalité ”
Thierry Badel,
président de la Copamo



« La Msap est un véritable carrefour de l'information au service de nos usagers », selon le président de la Copamo, Thierry Badel. Photo d'archives Progrès

Avec l'énergie 100 % verte, on divise la facture par deux



Des tarifs ont été négociés sur l'énergie photovoltaïque, qui peut être produite, consommée ou vendue. Photo d'illustration Progrès

MORNANT

Gagner en pouvoir d'achat et agir concrètement pour la planète en impliquant personnellement les Mornantais dans la transition énergétique. C'est le credo du maire de Mornant, Renaud Pfeffer.

Isolation des combles à 1 euro

« Les habitants vont pouvoir réaliser des économies d'énergie et gagner en pouvoir d'achat, détaille-t-il. La démarche a été extrêmement simple : une offre négociée d'énergie 100 % verte à tarif préférentiel,

des solutions pour diminuer la facture énergétique et les consommations d'énergie (isolation des combles à 1 euro pour tous) et enfin, la production, la consommation et la vente de sa propre énergie (avec des tarifs négociés sur le photovoltaïque et un financement bancaire à taux réduit). »

Grâce à cela, la facture d'énergie des foyers pourra être divisée par deux. Mais cette politique s'inscrit dans une stratégie globale d'accompagnement de la population dans sa vie quotidienne (logement, mobilité, etc.) pour diminuer notre em-

preinte énergétique : « plan d'aide à la rénovation des logements, aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, aide à l'acquisition de kits bioéthanol », cite Renaud Pfeffer.

Après une réunion publique au mois de septembre, bon nombre d'habitants ont procédé à l'isolation des combles et se sont renseignés pour le remplacement des chaudières fioul par des pompes à chaleur, d'autres ont déjà souscrit vers le nouveau fournisseur d'énergie.

De notre correspondant local, Gérard JAYOL

Pass C² : s'impliquer dans une association contre des entrées gratuites au ciné

IRIGNY

Avec son Pass Collégien-Citoyen (C²), la commune d'Irigny a fait coup double : engager une action en faveur des Irignois de 12 à 15 ans et soutenir les associations dans leur recherche de nouvelles bonnes volontés. L'idée est née en 2018, à l'initiative d'un groupe de travail « commission jeunes », constitué d'une trentaine de jeunes, avec l'aide d'associations locales et un budget voté en conseil municipal de 5 000 €.

Le principe : proposer aux collégiens volontaires de contribuer à l'organisation de manifestations (Téléthon, 8-Décembre, carnaval, fête au village). En échange, ils reçoivent un chèque « avantages » pour des entrées gratuites à la piscine, au cinéma, au bowling, etc. Et ont accès à des activités proposées par la commune, comme une initiation aux gestes de premiers secours, une visite du musée des Confluences, une expédition laser-game et autres activités sportives en intérieur et en extérieur. Pour sa première année, le dispositif Pass C² a intéressé 27 collégiens irignois et dix associations les ont accueillis.

E. C.



Vingt-sept jeunes s'impliquent dans une association contre des entrées gratuites au ciné. Photo Ville d'Irigny

COMMUNES #62

es contraintes. Parfois, les réponses diffèrent.

Des ballons gonflés à l'hélium pour lutter contre la grêle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON

Le réseau est partagé par près de 200 agriculteurs bénévoles et élus de la vallée du Garon qui a fait du projet Paragrêle69 une réussite. Ce dispositif de détection et de prévention permettra d'épargner les cultures et les biens publics et privés.

« L'expérimentation se fera sur trois ans et sur l'ensemble du Rhône à partir de 2020, détaille Jean-Louis Imbert, président de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG). Cette action a été mise en place après les très violents orages de grêle qui ont impacté de façon récurrente l'ouest lyonnais ces dernières années et mis en péril un certain nombre d'exploitations agricoles. Ces ballons, gonflés à l'hélium, constituent un moyen de prévenir et limiter l'impact des orages de grêle qui provoquent des dégâts parfois conséquents sur les cultures mais

également sur d'autres biens, comme les habitations, les voitures des particuliers et les équipements publics. »

■ Un dispositif novateur

Ce système recrée un environnement naturel salin à proximité des nuages pour favoriser la pluie au détriment de la grêle. Le système repose sur l'implantation de radars dédiés à l'identification de nuages à risques et l'utilisation de ballons gonflés à l'hélium (volume d'1 m³), équipés de torches hygroscoPIques.

« Une fois le ballon libéré, un altimètre active la torche à 600 m d'altitude afin de libérer les sels hygroscoPIques et d'agir dans la partie basse du nuage, explique Jean-Louis Imbert. Ces noyaux de sel ont la propriété d'absorber l'humidité contenue dans le nuage avant que les grêlons ne se forment et de faire précipiter la cellule sous forme de pluie. Cela ne génère aucun risque pour les utilisateurs, ni pour l'environnement et aucune nuisance pour les riverains. »



Gilles Brossard, membre du réseau Paragrêle 69, montre ce ballon, capable d'absorber l'humidité dans le nuage.

Photo CCVG

■ Et les déchets ?

Sur les déchets occasionnés, l'élu précise : « Nous sommes souvent questionnés sur ce sujet. Il faut savoir qu'une fois libérés, les sels hygroscoPIques, la torche en carton ainsi que ses composants vont brûler, sans générer de déchets, tandis que le ballon, en caoutchouc naturel, éclatera. Seuls retombent au sol le ballon, qui

va agir comme un parachute, et la petite plaque en métal sur laquelle sont fixés le ballon et précédemment la torche. »

■ À quel prix ?

Ce dispositif fait l'objet d'un soutien très large, puisque l'ensemble des collectivités locales concernées, l'État, ainsi que les assureurs Groupama et Crédit agricole Centre-est, ont

apporté leur soutien financier pour un total de plus de 650 000 €. La CCVG s'est fortement impliquée en mobilisant ses services afin de faciliter l'acquisition du dispositif, sa mise à disposition de l'association Paragrêle 69 et la mobilisation de l'ensemble des financements.

De notre correspondante locale, Laurence SACCU

Parc linéaire urbain « Recréer de la nature au milieu de la ville »

RILLIEUX-LA-PAPE

« Le parc linéaire urbain fait partie d'un projet global de renouvellement urbain. » Le maire de Rillieux-la-Pape, Alexandre Vincendet, ne cache pas sa satisfaction de recevoir le trophée de l'urbanisme pour la coulée verte qui traversera, en 2022, la commune d'est en ouest. « Habituellement, lorsqu'on parle d'urbanisme, on pense béton et constructions. Or, cette fois, il s'agit de recréer de la nature au milieu de la ville. »

Cette voie dédiée aux modes doux d'1,2 km, se structure en quatre tranches thématiques. Deux ont déjà été inaugurées : celle du théâtre de verdure autour de l'hôtel de ville à l'occasion de la fête de la musique

en 2018 et le secteur plus sportif des Char-milles, autour d'une aire d'agrès de musculation du côté du rond-point Charles-de-Gaulle, en juin dernier.

D'ici à 2022, une plaine de jeux dédiée aux activités en famille et une partie dédiée à l'agriculture et la nature en ville devraient voir le jour. L'objectif est de relier à l'ouest la voie verte de Caluire au secteur Osterode au nord-est, secteur qui doit devenir un pôle d'activités économiques dans le domaine du service aux entreprises et de l'hôtellerie. Avec 5 000 plantations sur 6 hectares, le coût de l'aménagement du parc linéaire urbain devrait avoisiner les 2 millions d'euros.

M. M.



Les Irignois ont donné de leur lieu, en échange, accès à des activités.

irigny



La 2^e tranche du parc linéaire urbain relie le rond-point Charles-de-Gaulle à la mairie.

Photo Progrès/J. Michel PERRIER